

Parmi les études scientifiques publiées sur la déportation, figurent un certain nombre de travaux réalisés par d'anciens détenus du système concentrationnaire qui ont fait œuvre d'historien. Pour autant leurs recherches sont peu prises en compte par l'historiographie – comme le montre Thomas Fontaine dans cet article.

Des déportés historiens

Une autre historiographie

Un exemple reconnu : l'histoire de la Résistance

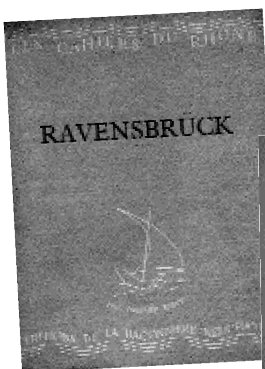
Précisons-le d'emblée, notre propos n'a rien de novateur. Car depuis longtemps, l'historiographie de la Seconde Guerre mondiale et surtout celle de la Résistance a reconnu l'importance de travaux réalisés par d'anciens acteurs de la période, en repartant d'une définition simple de l'historien : celui qui réalise un travail d'historien rigoureux, argumenté et vérifiable, « tendant », selon les propos de Paul Veyne, « à la vérité ».

Par exemple, dans *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Henry Rousso et Éric Conan soulignent que « la confrontation permanente entre les historiens et les témoins au sein de séminaires et autres colloques universitaires s'est révélée unique en son genre, car beaucoup de ces témoins ont fait un grand pas en direction des historiens, essayant de comprendre leur état d'esprit et leur regard éloigné. Ces derniers, de leur côté, ont accordé toute leur attention à ces hommes et à ces femmes et admis leur légitimité pleine et entière à s'exprimer dans des enceintes scientifiques (négligeant les quelques voix excitées – toujours isolées – qui considèrent que les historiens n'auraient, eux, aucune légitimité à se pencher sur ces sujets). Il est peu de domaines de la recherche historique du très contemporain où existe une telle synergie entre mémoire vive et mémoire savante. » Et les auteurs de donner les exemples de Daniel Cordier, l'ancien secrétaire de Jean Moulin, d'Adam Rayski, l'ancien responsable de la « section juive » des Francs-Tireurs

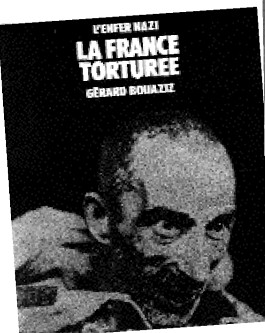
et Partisans-Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), ou de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, l'ancien secrétaire du comité de propagande de la France libre à Londres. En conclusion, ils plaident pour un refus de la caricature qui opposerait « les historiens professionnels », dans leur ensemble (« comme s'ils ne formaient qu'une seule et même cohorte... ») aux « admirables autodidactes ». Pas question non plus d'opposer « le « bon » discours historien au « mauvais » discours militant ou médiatique : il y a de très mauvais historiens et de fort bons journalistes,

d'exécrables reporters et d'excellents autodidactes, de piètres livres universitaires et de remarquables documentaires, quant aux militants, la sincérité de leurs convictions n'est pas le meilleur indice de la fiabilité de leurs propos »⁽¹⁾.

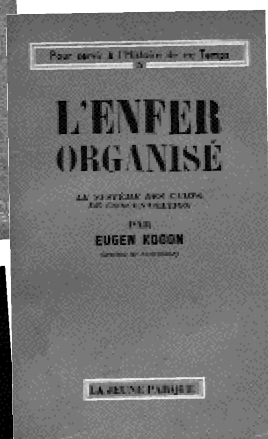
En soulignant la place de chacun, originale ou non, c'est donc à une prise en compte d'une large historiographie que nous invitent judicieusement et conjointement un historien et un journaliste. Ils déplacent dès lors le débat trop souvent et mal posé sur l'alternative mémoire/histoire, commémoration/mystification. Ils invitent, dans l'analyse historique, à se dégager du poids moral de sujets chargés d'émotion.



SOUS LA DIRECTION DE GERMAINE TILLION :
RAVENSBRÜCK
(ÉDITIONS DE LA BACONNIÈRE, 1946).



GÉRARD BOUAZIZ : *L'ENFER NAZI, LA FRANCE TORTURÉE*
(ÉDITIONS FNDIRP, 1979).



EUGEN KOGON :
L'ENFER ORGANISÉ
(ÉDITIONS LA JEUNE PAROISSE, 1947).

Dans cette configuration historiographique, les caractéristiques de la trajectoire de Daniel Cordier sont souvent citées en exemple. On souligne que l'ancien acteur de la période, une fois devenu l'historien de Jean Moulin, a su se détacher des paroles et des écrits de ses camarades de combat, allant même jusqu'à porter un regard très critique sur les témoignages. Est également souvent mise en avant sa « réaction », un trait caractéristique de « l'entrée en histoire » des anciens acteurs de la période. En effet, Daniel Cordier commence à travailler sur

le sujet à la suite des accusations de « crypto-communisme » portées contre Jean Moulin, notamment par Henri Frenay dans son livre *L'énigme Jean Moulin*, publié en 1977, dont l'audience culmine lors d'une émission des *Dossiers de l'écran*.

Des travaux précoces en histoire de la déportation

Or, remarquons-le, un tel constat est absent de l'historiographie de la déportation ; ou plutôt, il est réservé à celle du génocide des juifs. En effet, on met en avant, à juste titre, le rôle des autodidactes du Centre de documentation juive contemporaine, dès 1945. On souligne l'importance des travaux historiques menés par Serge Klarsfeld, avocat et fils de déporté, dans le réveil de la mémoire juive de l'événement.

Quelques rares mentions positives de travaux analogues d'anciens déportés résistants rappellent l'importance du début des années 1990. « La prise de conscience qu'il fallait « bouger » est née chez une poignée d'anciens résistants qui ont compris que les récriminations contre la domination croissante de la mémoire de la déportation des juifs dans l'espace mémoriel français étaient totalement stériles. Ces personnes lucides ont compris qu'il était temps de s'atteler à l'écriture d'une véritable étude de la déportation « non- raciale », selon les méthodes et avec la rigueur des historiens : croisement des sources, étude critique des témoignages, intégration des cas particuliers au contexte général », souligne l'historien Yves Le Maner⁽²⁾. L'étude d'André Sellier sur le camp de Dora, où il séjourna en 1944-1945, l'enquête de Henry Clogenson et Paul Le Goupil sur leurs camarades du « convoi des Vosgiens » et du « convoi des tatoués » sont devenues des références.

Mais la « prise de conscience » d'écrire cette histoire est plus précoce. Les noms de Eugen Kogon ou de Germaine Tillion résonnent dès que l'on évoque en France l'histoire de la déportation, leurs travaux publiés dès l'immédiat après-guerre ayant fait date. D'autres n'ont pas la même ampleur et le même écho, ni à l'époque ni maintenant. On citera par exemple les travaux de l'abbé François Goldschmitt qui réalise en 1945-1946 une série de cinq brochures sur les Alsaciens et Lorrains à Dachau. Pour les écrire, il

a récupéré de la documentation en Allemagne, s'est rendu à Dachau pour suivre une partie des procès américains et a collecté récits et questionnaires. Ses livres proposent notamment de courtes notices biographiques de déportés.

Ces travaux prennent des formes multiples. Le livre d'Eugen Kogon - *L'Enfer organisé*, réédité sous le titre *L'État SS* - est à la fois centré sur le camp de Buchenwald mais se veut un résumé de l'ensemble du système concentrationnaire ; il est aussi celui d'un ancien détenu s'appuyant sur les écrits d'un rapport collectif rassemblant de multiples dépositions de témoins. Le « premier » Ravensbrück de Germaine Tillion, publié dès le retour, est une réflexion d'une ethnologue, commencée au camp, poursuivie en Suède lors du rapatriement, complétée par des synthèses d'anciennes détenues françaises de Ravensbrück. On pourrait ajouter les deux ouvrages de David Rousset, *L'Univers concentrationnaire* et *Les jours de notre mort*, qui sont respectivement un essai et un roman-fleuve d'un auteur cultivé et particulièrement bien documenté.

Si Germaine Tillion explique qu'elle n'a pas « la prétention de donner une image d'un camp de concentration mais seulement de permettre de reconstituer les grandes lignes de son histoire »⁽³⁾, son Ravensbrück a un impact important dans l'historiographie. Il en est de même de l'ouvrage d'Eugen Kogon, publié en France en 1947. Ce dernier a cherché à connaître « le système tout entier », en s'écartant au maximum de la position du seul témoin, Kogon espérant même que son livre endiguera « le flot de littérature vécue, pleine d'impressions personnelles, de récits d'atrocités et de ressentiment, à laquelle on pourrait encore s'attendre ». « Je n'ai pas eu l'intention d'écrire une histoire des camps de concentration allemands, pas davantage qu'une compilation de toutes les horreurs commises, mais une œuvre essentiellement sociologique, dont le contenu humain, politique et moral, d'une authenticité établie, possède une valeur d'exemple. » Si Kogon rappelle bien qu'il a été interné à Buchenwald, il explique : « Parmi les quelques rescapés de cet enfer, en ma qualité de croyant, d'esprit politique, de sociologue et d'écrivain, je suis l'un des rares qui aient eu, dès l'abord, les capacités nécessaires ; je suis l'un des rares qui aient été placés par des circonstances particulières dans une situation leur permettant [...] de vivre avec lucidité ce qui leur arrivait, d'apprécier les conditions et le sens de l'événement, de découvrir les rouages de l'organisation, de deviner les mobiles et les réactions des âmes violentes, malades, perverses, rendues aveugles, et de reconnaître le général dans le particulier. »⁽⁴⁾

●●●

●●● C'est le contexte qui amène Kogon à collaborer au travail de la *Psychological Warfare Division* de l'armée américaine, arrivée à Buchenwald le 16 avril 1945 pour faire un rapport sur le fonctionnement du camp à remettre au Haut Commandement allié. Le texte que Kogon rédige alors et les témoignages qu'il collecte sur place, avec d'autres anciens détenus du camp choisis pour leur personnalité et leur rôle clandestin, servent de base au livre qu'il écrit du 15 juin au 15 novembre 1945⁽⁵⁾.

Germaine Tillion débute aussi son travail au camp, alors même qu'elle est toujours internée. En effet, écrit-elle, « la vérité [...] était à portée de la main, et il n'était pas difficile de se renseigner » ; « il suffisait d'un peu de méthode pour regrouper l'énorme quantité de renseignements qu'on pouvait ainsi recueillir, et la vérité sortait toute seule de ces rapprochements. » « Notre principal motif était un motif de sauvegarde. »⁽⁶⁾ Il se transforme, une fois revenue, en un désir d'expliquer, s'appuyant sur une méthodologie scientifique.

Avec ces auteurs, l'histoire publiée de la déportation débute donc très tôt, par ceux-là même qui l'ont vécue. Elle aborde beaucoup de thèmes encore non résolus aujourd'hui. Il s'agit de livres ambitieux. Leurs auteurs devaient faire l'histoire d'un phénomène et d'une institution à bien des égards totalement nouveaux, sans beaucoup d'archives. Cela rend encore plus important ces écrits historiques réalisés par d'anciens détenus du système concentrationnaire.

Les réactions des années 70 et 80

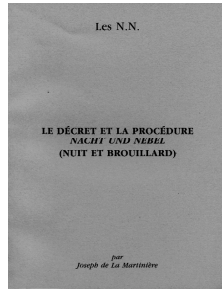
Un regard sur les travaux réalisés à partir du tournant des années 70 me semble également essentiel. Cette période a déjà été repérée par Laurent Douzou pour l'entrée en histoire de la Résistance d'anciens acteurs : « Insatisfaits, mécontents ou anxieux de ne pas se reconnaître dans l'histoire qu'on leur donnait à lire après une génération de labeur, les acteurs (ré)investissaient en force le terrain historique. » « Cette quête d'intelligibilité, qui est en principe la marque des études scientifiques, on en retrouvait au même moment des éléments dans les publications d'acteurs qui tendaient à s'éloigner du schéma narratif inauguré juste après la guerre. »⁽⁷⁾

Les travaux de cette époque portant sur la déportation et les camps, et ceux qui les poursuivent ensuite, n'ont rien à envier en matière de rigueur historique. Tous posent la question du « savoir déporté » et certains ont davantage recours aux témoignages que d'autres ; mais ces différences apparaissent également dans la comparaison de travaux universitaires. Tous se retrouvent autour de la méthode historique, quelle que soit l'approche empirique qui leur a permis d'y arriver. Enfin, à l'instar de ce qui a été souligné pour Daniel Cordier, tous « réagissent » : face à l'oubli de leur histoire ou à une historiographie déficiente, principalement au tournant des années 1960-1970, face aux négationnistes une décennie plus tard. Cette réaction, d'abord souvent individuelle, est parfois portée par des associations qui amplifient ou non l'objectif

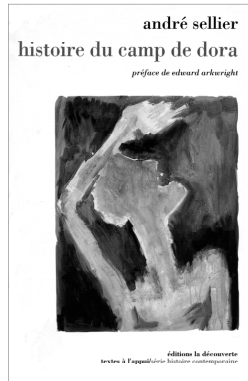
commémoratif qui peut être associé. Son éventuelle dimension politique, notamment à la FNDIRP à un moment où le PCF décide de mettre en avant la mémoire de la Résistance et de la déportation, ne doit pas empêcher de jeter un regard sur les travaux produits dans ce cadre. La collection de cinq livres, intitulée *L'Enfer nazi*, est par exemple publiée pour le trentième anniversaire de la libération des



EUGEN KOGON, HERMANN LANGBEIN, ADALBERT RÜCKERL : *LES CHAMBRES À GAZ, SECRET D'ÉTAT* (LES ÉDITIONS DE MINUIT, 1984).



JOSEPH DE LA MARTINIÈRE : *LES NN. LES DÉCRÈTS ET LA PROCÉDURE NACHT UND NEBEL (NUIT ET BROUILLARD)* (ÉDITIONS FNDIRP, 1989).



ANDRÉ SELLIER : *HISTOIRE DU CAMP DE DORA* (ÉDITIONS LA DÉCOUVERTE, 1998).

camps. En parallèle, Roger Arnould, un de ses auteurs, se lance dans une véritable réflexion historique sur la déportation, sur laquelle il faudra se pencher.

Pour celui qui s'intéresse à la procédure « NN », dite *Nacht und Nebel*, les travaux de Joseph de la Martinière sont essentiels. C'est en 1967 que cet homme d'Église, ancien déporté à Hinzert, décide de se consacrer à l'histoire de sa déportation, déplorant notamment que les recherches aient délaissé le sujet des prisons du Reich : « Je suis de plus en plus convaincu que l'histoire de la Déportation se fera d'abord par des monographies et que l'élaboration de celles-ci requiert la confrontation de deux sources d'information : les témoignages des rescapés, les archives. En ce qui concerne les grands camps, les amicales ont entrepris ou devraient entreprendre une analyse et une synthèse méthodique. Pour les petits lieux de détention, il faut que quelqu'un se jette à l'eau », écrit-il à Charles Joineau, secrétaire général de la FNDIRP⁽⁸⁾. Aidé par la fédération pour un premier voyage en Pologne, où il rencontre Karol Jonca et Alfred Konieczny, deux universitaires qui travaillent aussi sur le sujet, il plonge, et loin. Suivant la méthode qu'il annonce dans cette lettre, ses recherches sont européennes. Malgré ses contacts précoces avec les historiens de métier du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, sans doute aussi du fait de sa brouille avec des responsables de l'association du Souvenir NN, qu'il avait pourtant fondée, c'est seulement aidé du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, et de l'historien François Marcot, qu'il travaille. Son texte de référence sur le décret NN est publié en 1981, il sera réédité par la FNDIRP en 1989. Une monographie d'Hinzert avait déjà suivi, en 1984.

La réaction de l'amicale de Mauthausen à l'erreur commise par Olga Wormser-Migot dans sa thèse de doctorat

d'histoire, présentée fin 1968, lorsqu'elle affirmait qu'il n'y avait pas eu de chambre à gaz dans ce camp, ainsi qu'à Ravensbrück, est aussi très significative. Si c'est Serge Choumoff qui réagit en signant en 1972 une brochure d'histoire sur les gazages opérés à Mauthausen, il le fait mandaté par son amicale, grâce à Émile Valley. Il le fait aussi avec l'aide de l'ADIR (Association des déportées et

historiens de travailler, comme une partie de l'historiographie le rappelle parfois aujourd'hui. La « *mémoire a triomphé* », conclut par exemple Annette Wieviorka⁽⁹⁾, dans une affirmation qui laisse penser qu'aucun savoir ne serait passé. Évidemment, les conflits n'ont pas manqué et ne manquent toujours pas entre historiens et anciens déportés ! Mais cet état des lieux historiographique sous-estime les travaux que l'on vient d'évoquer et qui, à certains moments, sont pourtant plus nombreux que ceux des historiens « professionnels ». Cet état des lieux sous-estime aussi le fait que le « devoir de mémoire » peut, chez certains acteurs de la période, certes minoritaires parmi leurs camarades, se transformer en travail d'histoire.

En introduction de son livre de référence, André Sellier le présente ainsi : « Depuis que le Reich hitlérien a disparu, avec les camps de concentration qui en étaient une caractéristique essentielle, la littérature sur ce sujet n'a pas cessé d'être importante [...]. Le livre sur le camp de Dora qui est présenté aujourd'hui au lecteur est d'une autre nature. C'est une étude historique, rédigée par un historien, qui se trouve avoir été aussi un Häftling, un « détenu » de ce camp, dont l'identité se résumait au matricule 39570. Si j'ai entrepris ce travail, c'était pour répondre à l'attente de mes camarades, qui souhaitaient qu'il soit mené à bien, en ce sens, par un spécialiste. »

Nous ferons de cette judicieuse présentation notre conclusion, autant qu'une invitation à un autre regard porté sur cette autre historiographie, indispensable.

THOMAS FONTAINE

■ **Auteur de Déportations & génocide, l'impossible oubli**, publié par la FNDIRP (Éditions Tallandier, 2009), Thomas Fontaine rédige actuellement une thèse de doctorat d'histoire sur les déportés et les déportations de répression partis de France.

(1) Henry Rousso, Éric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994, p. 211 et 282-284.

(2) Yves Le Maner, *Le « train de Loos », le grand drame de la déportation dans le Nord-Pas-de-Calais*, édité à compte d'auteur, 2003, pp. 118-119.

(3) Germaine Tillion, in *Ravensbrück*, Les cahiers du Rhône, n° 20, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1946, p. 86.

(4) Avant-propos de *L'Enfer organisé*, rédigé en novembre 1945.

(5) Lire l'article de Paul le Goupil, « La libération du camp d'après *The Buchenwald Report* », in Association Buchenwald-Dora et ses Kommandos, *Résister à Buchenwald. Les Français et la Résistance à Buchenwald, 1943-1945*, pp. 96-105. Il est significatif de s'appuyer en matière d'historiographie sur le travail d'un déporté devenu historien !

(6) Germaine Tillion, in *Ravensbrück*, Les cahiers du Rhône, op. cit., pp. 18-20.

(7) Laurent Douzou, *La Résistance, une histoire périlleuse*, Paris, Points Seuil, 2005, pp. 186-188.

(8) FNDIRP, cartons « biographies », chemise Joseph de la Martinière, lettre du 2 juillet 1968.

(9) Annette Wieviorka, « Conclusion », in Tal Bruttman, Laurent Joly, Annette Wieviorka (dir.), *Qu'est-ce qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 409.

La nécessité d'un autre regard

On aurait pu citer d'autres exemples, comme les travaux de Maurice Voutey sur le système concentrationnaire, de Jean Bezaud sur Sachsenhausen ou ceux de Paul le Caër sur Mauthausen. Ils montrent tous que témoins et associations n'ont pas systématiquement empêché les